

Autres personnes autorisées à récupérer l'enfant à la sortie et/ou pouvant être appelées en cas d'urgence

NOM et Prénom :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Tél. :

AUTORISATIONS PARENTALES

Nous soussignés

Responsables légaux de l'enfant.....

autorisons n'autorisons pas

à prendre et à utiliser des photos de notre enfant (journal de l'école, site internet, affichettes, reportages) au cours des activités dans le cadre des temps de garderies.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant des photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. Ces photographies ne feront en aucun cas l'objet d'une utilisation ou diffusion commerciale.

Pour les enfants de + de 6 ans UNIQUEMENT

autorisons n'autorisons pas

notre enfant à quitter seul (e) la garderie municipale à partir de 12h15. Si nous autorisons, nous assumons la pleine et entière responsabilité de l'autorisation et déchargeons la Mairie de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie.

Tout changement qui pourrait intervenir en cours d'année (déménagement, nouvelles coordonnées téléphoniques, modification de fréquentation de la garderie, etc..) devra être signalé en Mairie afin de pouvoir adapter le service.

REGLEMENT INTERIEUR – ACCEPTATION DU DOSSIER

Je soussigné(e)père, mère, tuteur légal (rayer les mentions inutiles) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de fonctionnement de la garderie municipale ci-joint et en accepter les termes. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Date et Signature du père

Date et Signature de la Mère

avec mention manuscrite « Lu et approuvé »